

## Rapport sur les fouilles du port de Délos

Edouard Ardaillon

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Ardaillon Edouard. Rapport sur les fouilles du port de Délos. In: Bulletin de correspondance hellénique. Volume 20, 1896. pp. 428-445;

doi : <https://doi.org/10.3406/bch.1896.3608>

[https://www.persee.fr/doc/bch\\_0007-4217\\_1896\\_num\\_20\\_1\\_3608](https://www.persee.fr/doc/bch_0007-4217_1896_num_20_1_3608)

---

Fichier pdf généré le 21/02/2020

πν, φν). On aurait donc là un second système; la question a-t-elle vraiment eu assez d'importance pour provoquer ainsi la concurrence?

Je ne puis que souhaiter qu'elle attire aujourd'hui assez d'intérêt pour que les essais d'interprétation se multiplient de même. Je dois me contenter d'avoir essayé de frayer une voie.

PAUL TANNERY

---

## RAPPORT SUR LES FOUILLES

DU PORT DE DÉLOS

---

(Pl. II - III).

*Monsieur le Directeur,*

J'ai l'honneur de vous rendre compte des fouilles que j'ai exécutées dans l'île de Délos. Elles ont commencé le 25 juin 1894 pour prendre fin le 1<sup>er</sup> septembre. Vous m'aviez proposé comme objet de déterminer la topographie du port de Délos, de rechercher la ligne du rivage ancien, là où elle avait disparu, de retrouver les magasins et les quais qui la bordaient dans l'antiquité, d'étudier enfin les relations du port et de la ville marchande avec la ville sacrée. La question ne laissait pas d'avoir son intérêt, puisque Délos fut, au II<sup>e</sup> et au I<sup>er</sup> siècle av. J. C., la ville de commerce, l'ἐμπορίον le plus considérable du monde antique dans la Méditerranée orientale. Je crois pouvoir dire que les résultats des fouilles ont répondu à votre attente: je vais essayer de vous le montrer, en vous exposant la suite de mes recherches.

### **Description générale du port (1).**

Le port de Délos est situé, à moins d'un mille de la pointe Nord de l'île (Chamilo cavo) sur le détroit qui la sépare de

(1) Voir le carton d'ensemble annexé au plan.

l'île de Rhénée. Ce détroit est divisé en deux chenaux étroits par deux îlots allongés (le grand et le petit Rhevmatiari) placés à la suite l'un de l'autre, à 150 m. de distance. Ces deux écueils qui suivent la côte de Délos à 200 mètres et moins, sont situés à la hauteur d'une baie peu profonde, qu'ils protègent à l'Ouest. Cette baie est défendue contre les vents d'Est par Délos elle-même, contre les vents de Sud par les avancements et le cap méridional du rivage délien, ainsi que par le grand Rhevmatiari. Au Nord enfin, une ligne de récifs qui se détache du bord et s'avance en biais dans le chenal, forme une protection naturelle contre la mer soulevée par les vents de Nord, qui dominent pendant la plus grande partie de l'année.

Ce mouillage naturel est facilement abordable en tout temps : il a trois entrées, l'une au Nord entre la jetée et le petit Rhevmatiari, une seconde à l'Ouest entre les deux îlots, au Sud enfin une troisième entre la pointe que je désignerai sous le nom de pointe des Pilastres et le grand Rhevmatiari. Les deux dernières passes sont larges et profondes, au moins pour les petits voiliers : la première est plus étroite et a un peu moins de fond. Il est hors de doute que ce mouillage a été fréquenté dès une haute antiquité. C'est le meilleur des environs, le plus sûr et le plus vaste pour de faibles bâtiments comme étaient les navires anciens, et c'est encore là que de nos jours viennent se réfugier les pêcheurs surpris par le mauvais temps. Ce sont de plus les eaux les plus poissonneuses de tous les parages d'alentour. Enfin la baie borde en plage la partie la plus fertile de Délos, la petite plaine qui s'étend des pieds du Cynthe à la mer et de l'anse de Scardana à la colline du théâtre. On trouve de l'eau potable en toute saison à une courte distance du rivage. C'était un point marqué pour l'établissement d'une ville, c'est l'emplacement même du port et de la ville de Délos.

Les hommes n'eurent qu'à compléter l'œuvre de la nature. La ligne de récifs qui protège la baie au Nord se dirige vers le petit Rhevmatiari en traversant en biais le chenal. Je dis ligne de *récifs* : je crois en effet pouvoir affirmer que la majo-

rité des roches qui élèvent encore leurs pointes au dessus de la surface des eaux ne sont pas des blocs immergés par la main de l'homme. Ce sont des roches granitiques en place, derniers témoins de l'union primitive de Délos et de Rhevmatiari. L'examen des lieux ne m'a laissé aucun doute à cet égard. C'est quelque chose d'analogue aux jetées naturelles qui fermaient le port de Munychie, et sur lesquelles les Athéniens élevèrent leurs môles et leurs remparts. Cette ligne de récifs a 280 mètres de longueur environ, mais elle n'affleure pas partout à la surface : sur plus de cent mètres elle n'est marquée que par une suite d'écueils sous-marins, qui sont cependant assez élevés au dessus du fond pour briser la houle. Les Déliens complétèrent la digue en bouchant au moyen de blocs immergés les interstices que les écueils laissaient entre eux. La jetée ainsi consolidée brisait net les fortes mers venues du Nord et assurait aux eaux du port un calme parfait. Encore aujourd'hui, alors qu'elle est pour ainsi dire revenue à son état primitif, si grosse que soit la houle au dehors, le port reste tranquille, ou n'est agité que par un clapotis.

J'avais cru un moment à certains indices reconnaître les traces d'une autre jetée dans le Sud, entre la pointe des Pilastres et le grand Rhevmatiari. Mais un examen attentif du fond me démontra que je me trompais ; à coup sûr, si cette jetée avait existé, elle serait beaucoup mieux conservée que celle du Nord. Le port de Délos n'a donc jamais eu qu'une jetée, celle qui dresse encore ses têtes noires en face du téménos d'Apollon.

× Les matériaux employés à l'achèvement de la digue furent sans doute empruntés à la falaise qui se dresse entre la naissance de la jetée et la pointe de Scardana. Les blocs éboulés se pressent là en abondance : il ne s'agissait que de les transporter quelque cinquante ou cent mètres plus bas, et de les amonceler dans les intervalles des récifs. On s'explique dès lors aisément la destruction de ces parties artificielles. Les blocs apportés étaient moins gros, avaient moins de résistance que les roches en place : battus par le flot pendant huit mois

de l'année, ils ont été bien vite réduits en morceaux, en gravier et en sable. Lorsque la mer est calme, on voit nettement au fond de l'eau un amoncellement de débris, parallèle à la jetée et délimité par les sables du chenal brusquement plus profond. Ce travail destructif de la mer est aussi la cause principale de l'ensablement actuel du port.

A l'intérieur de la jetée, sur toute sa longueur, une large bande de pierres arrachées à la digue rehausse le fond qui n'est recouvert que de 20 ou 30 centimètres d'eau. La mer a en quelque sorte étalé dans le port les matériaux de la jetée, réduits à la longue en sable fin. Sans doute, les vents et les courants de Sud sont aussi pour quelque chose dans cet ensablement; mais leur action est infiniment moins énergique que celle de la mer venue du Nord. La preuve en est, par exemple, dans le port de Fourni, qui, découvert du côté du Sud comme le grand port, n'en a pas moins gardé jusqu'à nos jours une belle profondeur. J'estime de 1 à 3 mètres suivant les endroits l'ensablement progressif du port de Délos depuis l'antiquité. Il n'est plus permis qu'à de faibles barques de venir s'échouer sur la plage et les caïques sont obligés de mouiller à 30 et 40 mètres du bord. Il est évident que l'état du port s'est beaucoup modifié: comment admettre en effet un commerce maritime très important, si les navires n'avaient même pas trouvé deux mètres d'eau au ras des quais?

Cet ensablement a modifié l'aspect du rivage, dans la partie septentrionale du port. La mer, anciennement, se rapprochait beaucoup plus qu'elle ne le fait aujourd'hui du portique de Philippe et de la terrasse du temple. Là, elle a reculé de 20 mètres; ici, elle a perdu plus de 40 mètres. En face de la terrasse, un bas fond humide, où quelques plantes épineuses restent toujours vertes au plus fort de l'été, indique que la mer occupait jadis cette place. J'ai marqué sur le plan d'un pointillé la ligne suivie, à mon sens, par le rivage ancien. Le port a donc diminué de superficie, en même temps que de profondeur.

Actuellement le port proprement dit, dans sa plus grande

longueur, de la pointe des Pilâstres à la naissance de la jetée, mesure 650 mètres. C'est le grand axe d'une ellipse étroite, orientée du Nord au Sud. Le développement du rivage atteint plus de 800 mètres, dont 250 étaient revêtus de quais. Habitués comme nous le sommes aux énormes dimensions de nos ports de commerce, il nous est difficile de croire que l'ἐμπόριον de Délos se soit contenté de ces modestes dimensions. N'oublions pas que les navires des anciens n'avaient point les proportions des nôtres. De plus, les anciens mouillaient leurs bâtiments côte à côte, poupe au quai et proue en avant : un voilier à quai ne s'amarre pas autrement. C'est ainsi rangés que l'on voit aujourd'hui dans le port du Pirée les caïques de l'Archipel. Cette disposition permet à de nombreux bâtiments de faible tonnage de trouver place en un court espace. Ajoutons qu'à Délos le port proprement dit a deux annexes naturelles : dans l'anse de Scardana, quand le vent était au Sud, dans le port de Fourni, quand le vent venait du Nord, les navires pouvaient aussi charger ou décharger les marchandises ; et enfin, la pointe des Pilâstres ne marque point la fin des quais et des docks : ils se prolongent dans le Sud pendant quinze cents mètres au moins ; le chenal tout entier ne forme qu'une vaste rade.

### Port Sacré.

J'ai relevé et marqué sur le plan ( $X_1$ ,  $X_2$ ) les traces de deux édifices aujourd'hui à quelques centimètres sous l'eau. Ils sont placés, comme on le voit, l'un à 40 mètres de la tête Sud de la jetée, l'autre à dix mètres du rivage actuel, à la hauteur du portique de Philippe. Ces édifices ont une forme rectangulaire et mesurent  $13^m \cdot 50$  sur  $8^m \cdot 50$ . L'état des ruines ne permet guère de reconnaître ce qu'ils ont été dans l'antiquité. Que faut-il y voir ? L'idée qui la première se présente à l'esprit, c'est que ce sont les fondations de deux phares destinés à marquer l'entrée du port. Mais il me semble qu'il faut rejeter cette hypothèse, pour la raison que ces phares

n'auraient pas été visibles de bien loin, cachés comme ils le sont par les terres voisines, et que les textes sans doute nous en auraient apporté le souvenir. Ces édifices marquent-ils les plate-formes de débarcadères? La place de l'un d'eux s'oppose à cette seconde hypothèse; à l'examen des lieux d'ailleurs, on s'aperçoit aisément qu'ils n'ont jamais été, ni l'un ni l'autre, reliés au rivage. Je m'arrêterai donc à une autre hypothèse. Ces deux monuments, comme il me semble que le plan le montre, sont des édifices jumeaux: ils ont une position analogue, les mêmes dimensions, la même forme. Leur mode de construction est le même: ils sont bâtis en fortes dalles de micasciste dur, solidement cimentées. Leur situation de chaque côté du port, en face du sanctuaire me paraît donc clairement indiquer qu'ils marquent l'entrée et les limites d'une partie du port, qui ne serait autre que le *port Sacré* proprement dit. Dès lors je serais tenté de voir là deux bases monumentales, destinées à supporter une statue, une colonne, un groupe, qui décoraient l'entrée du port sacré; quelque chose comme les lions qui ornent l'entrée de l'arsenal de Venise.

Si telle est la vérité, le port de Délos se diviserait en deux parties: le port sacré au Nord, le port marchand au Sud. Ces sortes de divisions méthodiques sont une habitude chez les anciens: nous savons qu'au Pirée le port marchand était délimité par des bornes qui le séparaient des deux ports militaires. A Cnide, à Mytilène, la même division existait, facilitée par la nature. Ici, le port marchand n'a pas à se distinguer d'un port militaire, mais d'un port sacré.

La destination de ce port se devine aisément: c'est là que venaient débarquer les pèlerins attirés par la sainteté du lieu et les théories qu'envoyaient les cités grecques pour les grandes cérémonies de l'année. Le navire les mettait à terre, aux portes mêmes du sanctuaire, en face de la terrasse du temple, « toute chargée de monuments et d'offrandes, qui présentait aux yeux un spectacle magnifique et charmant(1) ».

(1) Homolle, *Les Romains à Délos*, BCH, VIII, p. 124.

Il ne reste pas grand chose des dispositions prises pour recevoir les voyageurs et faciliter leur débarquement. Cependant, au Nord du port sacré (point Y du plan), là même où, selon nous, passait le rivage ancien, on remarque à fleur d'eau une sorte de plate-forme irrégulière, recouverte d'un épais mortier naturel de tessons et de galets cimentés par la mer. En avant, dans la mer, parallèlement à la jetée, des blocs épars semblent marquer un alignement. Je serais tenté de reconnaître là les traces d'un débarcadère en forme de môle, qui allait chercher des eaux assez profondes pour permettre à un bateau d'aborder à quai. Le débarcadère aboutissait à une large voie dallée. Sur le reste du pourtour du port sacré, on ne relève rien qui puisse indiquer l'emplacement d'un autre môle de débarquement. Il n'y a pas lieu de s'étonner outre mesure : le plus souvent, on le sait, le débarquement s'effectuait au moyen d'un pont-volant ou d'une échelle, dont nous retrouvons l'image dans bon nombre de représentations figurées.

S'il est possible que le débarcadère dont nous avons parlé ait existé, il est en tout cas certain que le port sacré n'a jamais eu de *quai*. Des tranchées perpendiculaires au rivage, exécutées à la hauteur du portique de Philippe ou de la terrasse du temple, ne laissent aucun doute à ce sujet. Jusque et au dessous du niveau de l'eau, c'est du sable que l'on a coupé, sans relever jamais aucune trace de construction. Le portique de Philippe et la terrasse du temple étaient simplement bordés d'un dallage en pente légère dont nous avons retrouvé les traces. Ce dallage avait huit mètres de large environ, et était séparé de la mer par une bande de sable de la même largeur. Cette disposition avait pour elle deux avantages : celui d'abord d'être beaucoup moins coûteuse que la construction d'un quai, celui ensuite de laisser la plage libre pour qu'il fût possible, selon l'habitude des anciens, d'y haler les bateaux. C'est la même disposition que l'on retrouve de nos jours et pour les mêmes motifs, dans le port de Myconos, l'île voisine. La rue dallée suffisait à faciliter la marche des promeneurs et des passants.

Du port sacré deux chemins conduisaient dans le téménos : l'un passait par la place de l'Agora et le portique de Philippe pour aboutir aux Propylées Sud ; l'autre abordait l'enceinte sacrée par son entrée du Nord-Ouest.

Les fouilles que j'ai exécutées au S. O. du portique de Philippe (lettre P du plan), m'ont fait découvrir un vaste emplacement, où j'ai trouvé un dallage assez bien conservé, sur 60 m. de longueur et 32 mètres de largeur. Ce dallage se compose de dalles de schiste larges et régulières : il est tout à fait semblable à celui de la voie qui sépare le portique de Philippe du Petit portique. Il était recouvert d'environ 2 mètres de terre et de sable ; en outre, sur plusieurs points j'ai rencontré des murs de très basse époque et de mauvaise construction, qui par endroits ne reposaient pas directement sur les dalles, mais sur 30 ou 40 centimètres de débris de toute sorte. Dans ces murs, nous avons retrouvé, servant de matériaux, bon nombre de fragments de bases, des autels à bucrânes et quelques inscriptions.

Je pense qu'il y a lieu de voir là une place publique ornée de bases et de monuments, qui précédait le portique de Philippe et descendait jusqu'à la mer.

Outre plusieurs bases en place, nous avons retrouvé les restes de deux petits édifices, l'un rond et l'autre carré.

Le premier mesure 2<sup>m</sup>.95 de diamètre. L'appareil consiste en blocs de marbre de Naxos, reposant sur un socle carré de schiste, d'assez grandes dimensions, sur lequel d'autres bases ont été scellées. L'ensemble de l'édicule devait rappeler le monument de Lysistrate. Quatre ou cinq colonnes doriques s'élevaient sur trois assises en gradins, supportant un entablement et un toit à écailles. Nous n'avons pas retrouvé de colonnes, mais un chapiteau d'ordre dorique (0<sup>m</sup>.35 de diamètre) au profil fort médiocre. Les seuls fragments que nous ayons pu recueillir en abondance sont ceux du toit ; leur forme triangulaire les rendait impropres à entrer dans une construction postérieure. Ce monument n'a rien de remarquable et date de

l'époque romaine. On lit en effet sur un morceau de l'entablement.

ΑΙΟΣΜΑΝΙΟΥ  
ΠΟΣΜ . . . . ΚΟΙΝΤΟΥ

Le second monument est de forme carrée : il mesure 5<sup>m</sup>.90 de côté. Il n'en subsiste à peu près intact qu'un seul côté. C'est une base ou un autel composé de quatre marches élevées, en marbre, dont la dernière est ornée d'une moulure. Le monument a-t-il été achevé? Nous ne pouvons le dire, mais d'une part les blocs conservent encore les tenons de prise, et d'autre part, nous n'avons retrouvé aucun des morceaux qui pouvaient le compléter sur les trois autres côtés.

Ces deux monuments n'étaient pas les seuls qui ornaient la place publique : un grand nombre de bases, dont l'une avec un bas-relief martelé, six autels ornés de bucrânes et de guirlandes, ont été recueillis sur le même emplacement. D'après les quelques inscriptions que nous avons réunies et que nous publierons plus tard, il semble que la décoration de la place, sinon la place elle-même, date de l'époque romaine. Elle est due à la générosité des confréries romaines des Hermaïstes et des Compétaliastes. Cette place permettait de rejoindre, du rivage, le portique de Philippe et l'entrée méridionale du téménos. Nous verrons tout à l'heure si elle ne joue pas un rôle plus important dans la topographie de la ville.

Le voyageur qui débarquait dans le port sacré avait un autre chemin pour se rendre au sanctuaire. Le débarcadère dont je suppose l'existence devait aboutir à une large rue dallée, et les fouilles en ont retrouvé la trace (lettre Q du plan). Cette voie perpendiculaire au rivage venait aboutir en ligne droite au pied de la rampe d'accès qui mène à la terrasse. M. Homolle en avait mis à jour une partie ; j'ai moi-même reconnu le reste. C'est la suite de cette belle allée bordée de monuments et d'offrandes, tels que ceux qu'a publiés M. S. Reinach(1). Dans sa partie inférieure aussi, elle était ornée de

(1) *BCH*, VIII, p. 168 et suiv.

bases, par exemple celle de l'ingénieur Théophrastos, dont l'inscription a été publiée par M. Homolle(1). Malheureusement, cette rue a été pillée par les habitants postérieurs de Délos, qui l'ont exploitée comme une carrière. J'ai retrouvé là même une maison de basse époque, avec une citerne, dont une des dalles portait une inscription. Cependant il est aisé de se représenter le beau spectacle que devait offrir aux yeux cette grande avenue, qui, par sa riche décoration, semblait faire partie de l'enceinte sacrée.

### **Port Marchand.**

#### **I. Bassin de commerce du Nord.**

Le port marchand principal s'étendait au Sud du port sacré. C'est là qu'on retrouve les ruines les mieux conservées des magasins et des quais qui se succédaient sur le rivage. Pourtant, au Nord du port sacré, au delà du débarcadère, on relevait des traces d'édifices semblables : il y avait là un groupe de magasins, qui était en relations avec le quartier commerçant du Lac sacré et de l'Agora des Hermaïstes. Jusqu'à la naissance de la jetée, les constructions se succèdent sur une longueur de 120 mètres environ. Au premier abord, on a peine à s'expliquer leur présence sur un rivage aussi exposé à la mer. La jetée, en effet, semble aujourd'hui faire corps avec le rivage assez loin de son véritable point de départ. De plus, le long des quais qui bordent ces docks, la mer a une profondeur insuffisante pour permettre à une barque, même de faible tonnage, d'approcher. Mais à la vérité, il suffit de monter de quelques mètres sur la falaise voisine pour voir nettement les écueils sous-marins qui marquent l'alignement de la jetée, et l'on s'aperçoit qu'elle part du rivage en dehors des quais. D'autre part, j'ai constaté l'existence d'un chenal qui prend naissance entre la grande jetée et les blocs qui marquent le débarcadère. Ce chenal est impraticable ; ce-

(1) *BCH*, VIII, p. 24.

pendant il a encore des fonds de 30 et 40 centimètres, et cela au point même où s'est produit dans toute sa force l'ensablement du port. Je crois donc que dans l'antiquité il existait là une sorte de bassin, allongé et étroit, se terminant en cul-de-sac, bien protégé par la jetée qui s'élevait alors au dessus de la mer, et qui desservait la série de magasins alignés sur le rivage (lettres R S T U V du plan).

Les magasins ne s'avançaient pas au delà de la naissance de la jetée : on ne comprendrait guère des quais exposés sans protection aucune aux grosses mers du Nord. Aucune opération n'eût été possible dans des conditions pareilles, et le rivage enfin se prête mal à l'installation de magasins. En effet, il commence à se relever en falaise abrupte, qui ne laisse qu'un espace étroit encombré de blocs éboulés entre le granit à pic et la mer. A plus forte raison ne puis-je croire que la falaise ait été entaillée pour faire place à des magasins : cette falaise est naturelle, comme celle qui borde sans interruption le rivage septentrional de l'île depuis Scardana jusqu'à Gournà. C'est la mer qui en a poli les granits et les micaschistes dont les parties tendres ont été rongées ; en tout cas il est certain qu'on ne relève sur le bord de la mer aucune trace de construction, au delà de la jetée.

Les fouilles exécutées en cet endroit ne nous ont pas donné les résultats que nous en attendions, pour cette raison que ce quartier de la ville a continué à être habité pendant longtemps après l'antiquité : de là, des démolitions, des constructions qui ont bouleversé le plan des édifices antiques. Ici, une citerne dont la voûte s'est effondrée ; là, un pavage en mosaïque qui repose sur plus d'un mètre de débris de poteries et de poussière. Il est donc difficile de discerner l'arrangement primitif des magasins, et nous ne saurions rien de précis sur ces établissements, si nous n'avions que ceux-là à étudier.

Cependant, il est évident que ce groupe de magasins devait avoir son importance : c'était là que venaient débarquer ou se charger à bord les marchandises de tout le quartier commerçant du lac sacré, et de l'agora romaine ; Hermaïstes et Posi-

doniastes y devaient avoir leurs entrepôts. Les travaux d'établissement y furent considérables : les quais sont encore solides, et les blocs bien unis n'ont pas été déchaussés par la mer. Sur le rivage, on constate que le granit a été aplani et arasé pour recevoir les fondations. Cet ensemble de docks communiquait avec le lac sacré par une rue parallèle à la voie ornée de bases qui conduisait au téménos.

## II. Port marchand du Sud.

Les grands établissements maritimes de Délos s'étendaient le long de la mer, au Sud du portique de Philippe et de la place publique. Nos fouilles les ont déblayés ou recoupés sur une longueur de 400 m. et sur une largeur de 10 à 30 mètres. Le rivage, ici, se prêtait aisément à la construction de vastes édifices : il est plat ; le roc subjacent se maintient assez bas ; la mer enfin présente assez de profondeur, non loin du rivage, pour faciliter l'établissement des quais. Magasins et quais se succèdent donc tout le long des deux arcs de cercle décrits par le rivage.

Les docks de Délos ne forment pas un ensemble uniforme : ils sont composés d'édifices, dont le plan sans doute varie peu, mais qui sont distincts cependant. Chaque magasin constitue un tout, avec ses salles pour les marchandises et son quai de débarquement. Il est remarquable de voir que ce n'est pas un quai unique, qui court tout le long des entrepôts. Le quai forme du Sud au Nord une série de gradins dont chaque degré correspond à un ou deux magasins. Ce n'est donc pas une œuvre publique, exécutée d'une seule pièce. D'après un plan conçu et dressé d'avance, chaque propriétaire construit son quai en même temps que ses magasins et c'est à l'initiative privée que sont dus ces travaux, initiative puissante et disposant de grandes ressources, puisque docks et quais se prolongent presque ininterrompus sur un kilomètre et demi. Chaque quai fait donc partie d'un magasin. C'est une idée particulière aux anciens, dont nous ne retrouvons pas l'application dans nos ports

modernes. Aussi constatons-nous que ces quais n'étaient pas librement ouverts à la circulation générale ; chaque portion en est enclose par un mur qui, à chaque extrémité, se prolonge au ras de l'eau. L'examen des lieux ne laisse aucun doute à ce sujet. Les murs extérieurs des magasins se prolongent en dehors de la façade principale ; ils sont abattus en pente, par la mer sans doute, mais partout on en reconnaît les traces. Dès lors il ne faut pas s'étonner si les dimensions des quais varient comme celles des magasins ; nous ne retrouvons là rien des plans uniformes des ports créés par l'État à Athènes ou à Carthage. Tout varie suivant le goût et les ressources du propriétaire.

Chaque magasin se compose : 1° d'une cour donnant sur la mer ; 2° d'une série de salles en retrait sur cette cour extérieure.

La cour, au moins dans les grands magasins, par exemple dans le groupe A du plan, a de vastes dimensions : elle mesure 39 mètres de longueur sur 22 de largeur. Ailleurs (groupe L-M du plan), elle est divisée par les murs intérieurs en deux compartiments. Dans la plupart des magasins que nous avons étudiés, elle est plus petite. Dans le magasin E, elle a 8 mètres sur 10. Je serais porté à croire que, dans plus d'un endroit, quand elle est de petites dimensions, elle était couverte et formait hangar : la hauteur de certains murs le donnerait à penser. Les cours étaient dallées et descendaient en pente douce vers les quais. Ceux-ci ne sont pas assez bien conservés pour qu'on puisse dire de combien ils dépassaient le niveau de l'eau : à voir la pente du dallage, et la hauteur des seuils des portes qui donnent sur la cour, je crois qu'ils ne dépassaient pas de plus de 0<sup>m</sup>.30 le niveau des hautes mers. C'était dans ces cours ou sous ces hangars que les navires débarquaient leurs marchandises, qu'on déposait ensuite dans les magasins proprement dits.

Ces magasins ont un plan peu varié : ils se composent généralement de deux ou trois salles régulières, qui se commandent l'une l'autre. Dans les grands entrepôts (groupes A, K,

L-M) plusieurs rangées de chambres se succèdent ouvrant toutes sur la cour extérieure. Le groupe A en possède 7 rangées divisées en 19 chambres ; le groupe L compte 10 chambres. Les magasins les plus petits en possèdent au moins deux. Généralement ces chambres sont petites, au moins les deux premières sur le devant : la chambre du fond est presque toujours plus grande que les deux autres. Les plus belles d'entre elles mesurent 10 mètres sur 13. Les chambres de devant n'ont guère que 5 ou 6 mètres, et souvent moins. Quelquefois ce plan uniforme varie un peu. Les groupes D, F se composent seulement d'une cour et d'une vaste salle unique. La grande salle du groupe D n'a été qu'un vaste hangar en bois ; l'examen des ruines tendrait à le faire croire. Nous n'y avons pas trouvé l'amoncellement de pierres et de débris de toute sorte qui remplissait les autres magasins.

Ces salles communiquent entre elles par des portes dont les dimensions varient. D'une manière générale, les portes de façade sur la cour sont les plus grandes, et sont ornées parfois de pilastres en granit (groupes A et K). Elles se fermaient par un double battant ; parfois la fermeture était double. Les seuils en sont fréquemment en marbre.

L'appareil de ces constructions diffère peu de l'une à l'autre ; il est seulement plus ou moins soigné, suivant les cas. C'est partout l'appareil propre à Délos : il se compose de petites dalles de schiste, régulièrement taillées, larges et plates, dont les interstices sont soigneusement bouchés avec des fragments plus petits. Ces plaques étaient sans doute reliées entre elles par un mortier, et formaient des murs réguliers de 40 à 70 centimètres d'épaisseur. Un appareil de cette espèce, fort économique, puisque le schiste est, avec le granit, la pierre même de l'île, nécessitait un revêtement en plâtre et en stuc. Dans les rues, comme à l'intérieur des constructions, tous les murs de Délos sont revêtus de ce plâtre appliqué par couches successives. Dans quelques édifices, l'appareil en schiste reposait sur une ou deux assises de granit (groupe L-M). Nos magasins, comme les autres constructions de l'île, étaient revêtus

de stuc ; nous en avons retrouvé les traces presque partout. Dans quelques-uns (groupe E du plan), nous avons même recueilli des fragments de stuc colorés, ornés d'oves et de rais de cœur ou d'entrelacs. Le sol était généralement dallé, parfois aussi recouvert de mosaïques à cubes blancs et bleus. (Groupes E F du plan).

Les quais sont solidement construits en gros appareil. Les Déliens employaient à cet usage soit le granit, soit le schiste dur, celui-ci même de préférence. Ils taillaient à cet effet des dalles larges et épaisses, jointes par un mortier à base de pouzzolane et par des contreforts parallèles reliés entre eux, qui partaient de la façade des magasins pour butter à angle droit contre le quai et en consolidaient la ligne extérieure (groupes A D L M R U du plan). Grâce à ces précautions, ces constructions, plus exposées que les autres à être détruites, ont presque partout très bien résisté.

Les entrepôts étaient séparés entre eux par des ruelles étroites : la plus large mesure seulement 5<sup>m</sup>.50 ; le plus souvent, elles n'ont que 2<sup>m</sup>.50 et même moins. Ces ruelles donnaient d'une part sur la mer, de l'autre sur une rue qui courait derrière les magasins, parallèlement au rivage et qui devait aboutir à la place publique. C'est cette rue qui desservait les magasins. Quant aux ruelles, elles ne sont presque toujours que des dépendances des magasins : en deux endroits, j'ai constaté que ces ruelles se fermaient au besoin. Les magasins ont généralement une porte de communication avec elles : là où elles n'existent point, les magasins ouvrent par derrière sur la grande rue. Rues et ruelles sont dallées, et partout on retrouve sous les dalles les égoûts qui emmenaient à la mer les eaux de pluie. Là, comme ailleurs à Délos, on remarque le long des rues de petites cases pratiquées dans les murs : elles étaient destinées à recevoir soit une lampe, soit une image sacrée. L'une de ces ruelles (celle qui sépare le groupe T du groupe K), mieux conservée que les autres, a encore le stuc de ses murs, et nous y avons recueilli quelques graffites sans

valeur, inscriptions de noms indéchiffrables, ou dessins de bateaux tracés par des mains inhabiles.

De la destination de ces magasins, les fouilles ne nous ont presque rien appris. Cependant je crois juste de dire que les groupes du Nord comme ceux du Sud (de la lettre A à la lettre M du plan) étaient à proprement parler des *entrepôts* ou des *dépôts*, dans lesquels les marchandises étaient entassées à leur arrivée ou tenues prêtes pour le départ. C'est ce qui me paraît résulter de ce fait qu'ils sont fermés au public et munis de quais. Au contraire, les édifices N et O du plan qui avoisinent le portique de Philippe ne présentent point les mêmes caractères. Ils se composent de deux corps de bâtiments d'une longueur considérable ; la façade de l'un mesure 44 mètres : celle de l'autre a une longueur de 75 mètres. Ils ne possèdent point de quais. Tout le long court un dallage analogue à celui qui borde le portique de Philippe ou la terrasse du téménos. Nous en avons retrouvé en place de nombreux vestiges. Point de cours fermées : la circulation est libre. Les portes enfin ont une largeur que n'avaient point celles des entrepôts : elles ont 2 et 3 mètres d'ouverture. De plus, la façade en grande partie était construite en marbre blanc ; nous avons retrouvé des morceaux d'architecture qui nous font croire qu'elle était même décorée d'un entablement mouluré. Le groupe O est orné de pilastres et de demi-colonnes engagées. Partout, ces constructions, quoique en très mauvais état, portent les traces d'un travail plus soigné que les autres. Pour toutes ces raisons nous verrions dans ces deux édifices une longue suite de *magasins de vente*, occupés de préférence par les compagnies de négociants si nombreuses à Délos. Notre hypothèse est confirmée par ce fait que nous avons trouvé devant une des portes du groupe N un tronçon de colonne avec l'inscription suivante :

C · I V L I O · C · F · C A E S A R  
P R O · C O S · O L E A R I

La corporation des marchands d'huile occupait donc l'un de ces magasins : à côté d'eux sans doute siégeaient d'autres

corporations d'ἔμποροι, tandis que les ναύκληροι, c'est à dire les armateurs, étaient établis dans les entrepôts du Nord et du Sud.

### Conclusion.

Ainsi donc, la ville marchande de Délos était divisée en deux parties par le sanctuaire et ses dépendances ; et nous pouvons maintenant tracer avec une quasi-certitude les principales lignes de ces deux quartiers.

Celui du Nord avait son centre autour du lac sacré, à l'agora des Hermaïstes. Une grande rue le traverse du Nord au Sud, de l'entrée septentrionale du téménos au rivage de la mer, à Scardana. Elle passe par l'agora des Hermaïstes, longe le lac sacré, borde le monument des Posidoniastes de Beyrouth. C'est dans cette voie que débouche la rue qui vient du port et qui dessert les entrepôts du bassin du Nord. Le quartier marchand du Sud est encore plus vaste. Le centre en est cette place publique que nous avons décrite. A droite s'élèvent les trois portiques qui servaient de δειγματα, de lieux d'étalage pour les marchandises ; à gauche commencent les grands magasins. C'est sur la place qu'aboutit la longue rue qui les dessert et qui mène aux entrepôts du rivage. C'est sur la place qu'aboutissent aussi la rue du théâtre et la rue qui vient des quartiers de l'Inopos. Là est le vrai centre du commerce, et c'est là que je placerais l'agora dont il est parlé dans les inscriptions. C'était la meilleure des situations pour un grand marché, à l'entrée principale du sanctuaire, à quelques mètres de la mer, au point d'arrivée des grandes rues de la ville. Telle se présente à nous la ville marchande de Délos, intimément unie à la ville sacrée, qu'elle entoure au moins sur deux côtés. C'est le trait essentiel de Délos que cette forte union de la religion et du commerce.

Tels sont, Monsieur le Directeur, les résultats des fouilles dont vous m'aviez confié l'exécution. J'ai essayé de préciser la topographie du port, dont les divisions reposent sur une étude attentive des lieux. La ligne de l'ancien rivage est désor-

mais connue sur toute sa longueur; les dispositions du port, l'emplacement, la forme et la construction des jetées nous sont données; les magasins enfin nous ont livré leurs plans, et, puisque ces édifices sont les seuls de ce genre que l'on ait retrouvés en Grèce, c'est un point important d'avoir éclairci et de pouvoir étudier désormais directement cette partie de l'architecture antique et de la science de l'ingénieur. A défaut de découvertes rares ou précieuses, j'espère au moins avoir obtenu des résultats utiles.

Octobre-Novembre 1894.

E. ARDAILLON



## LA TÊTE AU CÉCRYPHALE DU LOUVRE



(Pl. XVII et XVIII).

En 1889, M. Héron de Villefosse trouva chez un marchand d'antiquités, à Rome, et put acquérir pour le Musée du Louvre une tête de femme, en marbre, un peu plus grosse que nature (1), qui est actuellement exposée dans la salle XIII et intitulée : Femme grecque, dite Sapho. Le vendeur avait indiqué comme provenance Cagli, près d'Urbino.

La première fois que je vis ce marbre, je fus vivement impressionné par la beauté large et simple des traits du visage, et ce qui me frappa le plus, c'est l'air de parenté qu'il présentait avec une des figures les plus connues de la frise du

(1) Hauteur totale, 0<sup>m</sup>.29; du dessous du menton au sommet de la tête, 0<sup>m</sup>.23; du bout du nez à l'extrémité du cécryphale, 0<sup>m</sup>.295; largeur maxima aux cheveux, 0<sup>m</sup>.225; largeur maxima aux pommettes, 0<sup>m</sup>.15; circonférence du cou, 0<sup>m</sup>.405; épaisseur du cou, 0<sup>m</sup>.13.